



## Réforme du lycée, manuels scolaires et réseaux informatiques

La réforme des lycées se met en place à la rentrée prochaine, et de nombreuses questions se posent quant à sa faisabilité technique dans les établissements.

La région AURA a décidé de généraliser la gestion des manuels scolaires en lycée sur le modèle de l'ancienne Région Auvergne, devenant ainsi acheteuse et gestionnaire de ceux-ci.

Dans ce contexte, la FSU alerte la Région sur le choix des nouveaux manuels de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> des lycées généraux et technologiques. En effet, celui-ci relève de l'expertise pédagogique des équipes d'enseignants tant au niveau du choix de l'éditeur que de la nature du support (papier ou numérique). Concernant le choix du support, celui-ci repose sur trois critères fondamentaux :

- l'intérêt plus grand du support numérique par rapport au support papier,
- la capacité des réseaux informatiques et des terminaux à supporter une utilisation intensive, permanente et simultanée dans les lycées de l'académie,
- la capacité pour les élèves et leurs familles à disposer d'un accès informatique haut débit et du matériel adéquat.

Le premier point relève exclusivement des équipes pédagogiques dans les établissements.

Concernant le 2<sup>ème</sup> point, il semblerait, d'après un courrier de vos services envoyé au SNES-FSU Clermont, que les lycées des académies de Clermont, Grenoble et Lyon ne soient pas à niveau sur le plan informatique (réseaux et matériels), d'autant qu'apparaît un nouvel enseignement de spécialité NSI, supposant des équipements informatiques de très bon niveau. Les enseignants du lycée Paul Constans à Montluçon alertent la région depuis octobre 2018, sans réponse jusque-là. Outre le manque de considération envers les personnels, la FSU demande que ceux-ci soient reçus rapidement par l'exécutif. Au-delà de ce cas emblématique, ce sont tous les lycées qui doivent être mis à niveau pour la rentrée 2019.

Par ailleurs, une étude a-t-elle été menée en direction des familles sur leur niveau d'équipement informatique ? Il serait inacceptable pour la FSU que le passage d'une partie des manuels scolaires en format numérique engendre un coût financier pour les familles en cas de mise à niveau informatique.

C'est pourquoi, la FSU demande à la Région AURA :

- le respect du libre choix des équipes pédagogiques des lycées quant au choix du support des manuels scolaires,
- une évolution de la gestion du matériel, des réseaux informatiques et de leur maintenance au plus près des établissements. Ceci implique une présence humaine permanente dans les lycées,
- une aide financière, ou du prêt de matériel pour que les élèves puissent utiliser les manuels au format numérique si tel est le choix des équipes pédagogiques